

SHAW RESOURCES

MODÈLE DE FICHE SIGNALÉTIQUE

SABLE DE FILTRATION

SECTION I - IDENTIFICATEUR UTILISATION DE LA MATIÈRE

Nom/Identificateur de la matière: Sable de filtration

Utilisation de la matière: Systèmes de filtrage

Nom Du fabricant:

Shaw Resources
Nova Scotia Sand & Gravel Operation
P.O. Box 60
Shubenacadie, Nouvelle Ecosse, B0N 2H0

Nom du fournisseur:

Même

Numéro de téléphone d'urgence: 1-(902)-758-2095

Fax #: 1-(902)-758-3622

Numéro de tél. d'urgence: Même

Fax #: Même

SECTION II - ÉLÉMENTS

Éléments dangereux	Numéro CVAS	%	LC ₅₀ ppm	LD ₅₀ mg/kg
Quartz	14808-60-7	60 - 100% p.d.	p.d.	

SECTION III - DONNÉES PHYSIQUES

État physique:	Solide	Point de congélation (EC):	1600EC
Odeur et apparence:	Inodore - Particules Blanches	pH:	S.O.
Seuil de l'odeur (p.p.m.):	S.O.	Densité de la vapeur (Air=1):	S.O.
Densité:	2650 kg/M ³	Taux d'évaporation:	Point de Fusion
1600EC		% de la volatilité:	0%
(Coefficient de partage eau/huile):	S.O.	Solubilité dans l'eau (20EC):	S.O.
Pression des vapeurs (mm):	S.O.	Densité g/ml:	1.40 g/ml
Point d'ébullition (EC):	2230EC		

SECTION IV - DANGER D'INCENDIE ET D'EXPLOSION DE LA MATIÈRE

Inflammabilité:	S.O.
Moyens d'extinction:	S.O.
Sensibilité à une décharge statique:	S.O.
Point d'éclair (EC) et méthode:	S.O.
Seuil d'explosion maximal/minimal (% par volume):	S.O.
Température d'auto-ignition (EC):	S.O.
Produits susceptibles de s'enflammer:	S.O.

SECTION V - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique:	Oui
Incompatibilité avec d'autres matières:	Agents forts oxydants
Réactivité et dans quelles conditions:	S.O.
Produits dangereux en état de décomposition:	S.O.

Section VI - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES PRODUIT

DL₅₀ de matière:	pas disponible	CL₅₀ de matière :	pas disponible
Valeurs limitées d'exposition:	0.1 Mg/M ³ Poussière Respirable		
Voie d'absorption:	Inhalation Chronique		
S.O.	sans objet		
P.D.	Pas disponible		

Nom/Identificateur de la matière: Sable de filtration

Effets de l'exposition chronique au produit: Le cristallin de silice est la cause de la silicose, une maladie chronique et progressive des poumons. Même si la silicose est une maladie de poumon non-cancéreuse, en 1987 l'agence internationale sur la recherche du cancer (AIRC) publia le monographe 42, une revue "Silica and Some Silicates", indiquant qu'il y a de l'évidence limitée "que le cristallin de silice peut causer le cancer". En supplément 7, le AIRC conclue que le cristallin de silice est "probablement cancérigène".

Irritation:	Irritation des yeux, du nez et de la gorge.
Sensibilité:	N'est pas supposé de se produire.
Matières synergiques:	Non identifiées
Cancérogénicité:	AIRC classe le silice dans le groupe 2A Prob. cancérigène.
Effets nocifs sur la reproduction:	renseignements insuffisants.
Teratogénicité:	renseignements insuffisants.
Mutagénicité:	renseignements insuffisants.

SECTION VII - MESURES DE PRÉVENTION

Equipment de protection individuelle:	Respirateur approuvé NIOSH ou autre approuvé pour protection contre la poussière, pneumoconiose, est recommandé d'être porté.
Gants (préciser):	S.O.
Appareil respiratoire (Préciser):	Type approuvé selon concentration de poussière dans l'air.
Appareil oculaire (préciser):	Verres de sécurité
Vêtement (préciser):	S.O.
Autres (préciser):	S.O.
Contrôle mécanique (par exemple, ventilation, processus en milieu fermé, préciser):	Ventilation adéquate pour maintenir concentration de poussière en dessous de valeurs limitées d'exposition.
Méthode relative aux débords et aux fuites:	Réparer les sacs endommagés. Éviter le balayage à sec. Utiliser un aspirateur ventilé, ou un jet d'eau, pour éviter de créer la poussière.
Élimination des déchets:	Disposition normale de sable - considéré comme non-hasardeux.
Méthode et équipement de manutention:	Éviter de faire de la poussière - Maintenir des bonnes pratiques d'entretien. Porter des respirateurs approuvés NIOSH ou autre approuvé.
Recommandations générales:	Réviser les règlements de la santé pour l'exposition à la silice selon les spécifications de la province ou territoire. Éviter de créer la poussière, et maintenir des bonnes pratiques d'entretien. Porter des respirateurs approuvés NIOSH (ou autre approuvé).

SECTION VIII - PREMIERS SOINS

Peau:	S.O.
Yeux:	Aroser généreusement avec de l'eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste consulter un médecin.
Inhalation:	Se déplacer à l'air frais et s'éloigner de la source d'irritation. Si des symptômes se produisent consulter un médecin.
Ingestion:	S.O.
Recommandations générales:	Réviser les règlements de la santé pour l'exposition à la silice selon les spécifications des provinces ou territoire. Éviter de créer la poussière et maintenir des bonnes pratiques d'entretien. (Porter des respirateurs approuvés NIOSH ou autre).

SECTION IX - PRÉPARATION, DATE DE LA F.S.

Renseignements supplémentaires/commentaires:	Le niveau de silice respirable augmentera dramatiquement avec la diminution de la grosseur des particules.	
Sources used:	"Threshold Limit Values & Biological Exposure Indices" - American Conf. of Governmental Industrial Hygienists 1988-89; IARC Monograph #42 & Supplement 7-1987-88;"Evaluation of Carcinogenic Risks of Chemicals to Humans" World Health Org. Canadian Center for Occupational Health & Safety- Hamilton, Ontario.	
Prepared by:	Gordon Dickie, BSC Geology, General Manager	Ph: 1-902-758-4700 Date: June 2011

Ces renseignements et recommandations sont offerts à titre de service à notre clientèle, et ne relève en rien la responsabilité de l'utilisateur de faire appel à d'autres sources pertinentes d'information, et de respecter les lois et procédures de sécurité. Ces



informations sont pr cises au moment de leur pr paration et sont de sources fiables. Toutefois, la Nova Scotia Sand & Gravel n'est pas responsable de l'exactitude de cette information, ni d'aucune r clamation de l'utilisateur, r lativement   l'usage et   l'utilisation de l'information ci-dessus.